

# INVESTISSEURS DANS L'ENTREPRISE

# INFORMATION AUX PORTEURS D'ACTIONS 28 mai 2024

## Communication aux porteurs d'actions de la SICAV IDE Dynamic

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la décision de diminuer le nombre de jours entre la date de centralisation et la date de règlement des ordres de souscription et de rachat des actions de la SICAV comme suit :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour par le dépositaire avant 12h30 (heure de Paris), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA), et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J).

Les ordres reçus par le dépositaire après 12h30, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain.

Les règlements / livraisons sont effectués en J+2 ouvrés (au lieu "J+3" ouvrés).

#### Quand cette opération interviendra-t-elle?

Cette opération prendra effet le 31 mai 2024.

## Quel est l'impact de cette opération sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil rendement/risque : Non Augmentation du profil de risque : Non Augmentation des frais : Non

### Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que les DIC mis à jour des OPC disponibles sur simple demande auprès de :

INVESTISSEURS DANS L'ENTREPRISE - 3, rue de Messine 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail à l'adresse : contact@ide-am.eu.

Ces documents vous seront adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés à compter de la réception de la demande.

Ils seront également disponibles sur le site internet : www.ide-am.eu.

Nous vous invitons à prendre contact régulièrement avec votre conseiller ou chargé de clientèle habituel pour toute information concernant vos placements et notamment en cas d'action de votre part dans le cadre de cette opération.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

INVESTISSEURS DANS L'ENTREPRISE